COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adoption du PL 7 : avancer quand tout le communautaire dit non, c'est du mépris !

Montréal, le 1er avril 2026 – Avec le projet de loi 7 maintenant adopté, le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) dénonce encore une fois ce recul historique touchant l'autonomie des organismes en défense collective des droits (DCD) d'abord, mais également l'ensemble de l'action communautaire autonome.

Depuis que la fusion du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été proposée, le communautaire s'est rassemblé pour dire NON. NON à la disparition du FAACA, qui offre une reconnaissance gouvernementale de l'autonomie de la DCD depuis 25 ans. NON à une fusion qui tente de faire croire que la lutte contre la pauvreté est synonyme de la défense collective des droits. Et NON, ces propositions ne sont clairement pas de simples détails administratifs. Encore une fois, un vif NON : l'autonomie de la DCD n'est pas à vendre.

En plus de l'attaque à l'autonomie des organismes et à la démocratie, le RODCD déplore le manque d'écoute subi à chaque étape. D'abord le manque de consultation préalable, le refus initial de notre présence aux audiences malgré notre statut d'interlocuteur privilégié, ainsi que l'annulation de dernière minute de notre rencontre avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, en décembre dernier.

S'ajoute la désinvolture avec laquelle la ministre France-Élaine Duranceau a fait fi de notre demande, malgré la semaine de grève et de mobilisation en février et les nombreux autres gestes posée par nos membres et nos alliés depuis des semaines. Mme Duranceau est l'exemple parfait du type de comportement gouvernemental dont devait nous protéger le FAACA. Ses démêlés avec les associations de locataires alors qu'elle était ministre de l'habitation sont bien connus. Maintenant elle s'en prend à l'ensemble de la défense collective des droits!

Malgré tous nos efforts, le gouvernement a décidé de nous ignorer! À un moment où la DCD est plus que jamais essentielle, ou les attaques contre les organisations civiles et la démocratie se poursuivent tout azimut, les deux ministres ont décidé de fragiliser une protection essentielle à la défense de notre autonomie. Nous ne

reculerons pas. C'est pourquoi nous serons à Québec le 2 avril avec « Le communautaire à boutte ! » et que nous nous unissons à nos alliés afin de reconquérir ce qui vient de nous être enlevés et d'améliorer le financement de nos membres et de l'ensemble de l'action commununautaire autonome. Le RODCD retire toute sa confiance envers la ministre Rouleau et l'ensemble du gouvernement.

Les droits, ça se défend collectivement !

-30-

À propos du RODCD
Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux ainsi que des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense des droits (DCD). Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

Contact :
Ève Xinidakis, responsable aux communications et à l'analyse politique du RODCD
Courriel : communication@rodcd.org

Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD
Courriel : coordination@rodcd.org
Cellulaire : 581-745-8514